

BULLETIN D'INSCRIPTION – Voyages 2026-2027

(À retourner dûment rempli accompagné de votre règlement d'acompte)

☐ Agence RM VOYAGES

Date d'inscription =

☐ Agence LIEFOOGHE VOYAGES

Vendeur =

Destination : Date(s) du voyage :

Lieu choisi pour votre ramassage :

- ☐ DUNKERQUE - Avenue du Stade – arrêt de bus « Stade Tribut » (en face du Quai des Entreprises)
- ☐ QUAEDYPRE – Centre commercial Leclerc, Faubourg de Cassel (au niveau de la Station-Essence)
- ☐ STEENVOORDE – Parking des autocars Mazereeuw
- ☐ HAZEBROUCK – Zone commerciale « La Creule » - Parking Maxi Bazar
- ☐ BAILLEUL – Place Plichon
- ☐ NIEPPE - Parking du Super U

Vos coordonnées : (personne effectuant la réservation et le règlement)

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Nom : Prénom :

N° et rue :

Code Postal Ville : Date de naissance : / /

Tél. : Portable : E-mail :

Voyageurs accompagnants : (Les noms doivent être strictement identiques à ceux de vos pièces d'identité)

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Nom : Prénom : Date de naissance : / /

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Nom : Prénom : Date de naissance : / /

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Nom : Prénom : Date de naissance : / /

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Type de chambre souhaitée selon disponibilités (individuelle ; double; twin; triple; quadruple...) :

Forfait de base par personne	Nombre	Prix unitaire	Prix total
Adulte			
Enfant			
Options (voir montant sur la description du séjour) :			
Supplément Chambre (ou Cabine) individuelle			
Assurance Annulation* Oui ☐ Non ☐			
Autre option :			
Autre option :			
☐ J'ai bien pris connaissance des conditions d'assurance souscrite(s) au présent bulletin d'inscription le			
MONTANT TOTAL DE VOTRE DOSSIER :			

***à régler en totalité à l'inscription en plus de votre acompte et non remboursable en cas d'annulation**

Règlements (à l'ordre des VOYAGES LIEFOOGHE ou RM VOYAGES):			
- 1 ^{er} acompte de 30 % (pour les séjours)	Le	De	Par chèque – espèces – CB – ANCV – virement bancaire
- 2 ^{ème} acompte de 30 % (pour les séjours)	Le	De	Par chèque – espèces – CB – ANCV – virement bancaire
- Solde (au plus tard 30 jours avant la date de départ)	Le	De	Par chèque – espèces – CB – ANCV – virement bancaire

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

- Les inscriptions sont reçues :** à l'accueil de nos agences VOYAGES LIEFOOGHE et RM VOYAGES (voir adresses au dos) ou par correspondance ou par paiement en ligne sur le site : www.sourcedeviation.com. Un acompte de 30 % est demandé pour les voyages de plusieurs jours. La confirmation est effective à réception de l'acompte. Pour les excursions d'une journée, le règlement total se fait à l'inscription. Le solde ainsi que toutes les options (chambre individuelle, ramassage) doivent être réglés au plus tard 1 mois avant le départ. Les assurances facultatives doivent être souscrites impérativement à l'inscription. Le client n'a pas la faculté de rétractation une fois le contrat conclu, même dans le cadre d'une vente à distance (article L221-2 du code de la consommation).
- Règlement à l'ordre des VOYAGES LIEFOOGHE ou RM VOYAGES par chèque bancaire, espèces, carte bancaire, chèques vacances, ou virement bancaire.**
- Le ramassage** est inclus dans notre prix. Pour chaque voyage, un point de départ vous est proposé au départ de 6 villes (lieu de ramassage à confirmer au moment de la réservation) : DUNKERQUE, QUAEDYPRE, STEENVOORDE, HAZEBROUCK, BAILLEUL et NIEPPE. Nous nous réservons le droit de supprimer certains points de ramassages s'il n'y a pas au moins 4 participants au départ.

Avant le rassemblement au dernier point de départ, une navette pourra être mise en place à 1 ou 2 points pour raccourcir le temps de ramassage. Les horaires mentionnés dans la brochure sont donnés à titre indicatif. Un mail récapitulatif avec les horaires de départ vous sera communiqué la semaine du départ.

Vous pouvez sélectionner votre place dans l'autocar, ou, par défaut, celle-ci sera attribuée dans l'ordre d'inscription. Cette attribution pourra être modifiée en cas d'absolue nécessité.



BULLETIN D'INSCRIPTION – Voyages 2026-2027

(À retourner dûment rempli accompagné de votre règlement d'acompte)

Les prix comprennent :

- le voyage en autocar Grand Tourisme, équipé du meilleur confort
- les visites, repas, traversées, spectacles et entrées lorsqu'ils sont mentionnés au programme (à noter que l'ordre des visites pourra être inversé)
- les autres transports mentionnés (croisière, etc.)
- pour les séjours et week-ends, le logement sur la base de deux personnes par chambre
- l'assurance assistance- rapatriement uniquement pour les voyages de 2 jours et plus (non compris pour les voyages d'une journée).

Les prix s'entendent par personne, avec hébergement en chambre ou cabine double standard. Les chambres individuelles sont accordées moyennant un supplément de prix bien qu'elles soient parfois plus petites et moins bien situées que les chambres doubles. Leur nombre est toujours très limité.

Des réductions sont accordées aux enfants pour certains voyages : nous consulter.

Le prix initialement convenu est susceptible d'être révisé en cas de variations significatives des charges de l'entreprise tenant à des conditions extérieures, telles que par exemple le prix des carburants, les variations de devises ou le taux de TVA en vigueur.

Le renoncement par le client à l'une des prestations incluses et non consommée pour quelque cause que ce soit ne fera l'objet d'aucun remboursement ni indemnité.

Demandes particulières hôtels et restauration :

Toutes les demandes spéciales ne faisant pas l'objet d'un supplément (chambres grand lit ou lits individuels, chambre ou équipement pour handicapé, repas spéciaux pour convenances personnelles ou médicales, etc.) doivent nous être adressées dès que possible. Nous déploierons nos meilleurs efforts afin que toute demande de cette nature soit respectée par le fournisseur de la prestation visée sans toutefois le garantir. Nous ne pouvons donc en aucun cas être tenus pour responsable de toute conséquence pouvant résulter de l'absence de prise en compte d'une demande spéciale.

- **Annulation par l'organisateur :** le voyage pourra être annulé par l'organisateur s'il ne réunit pas un minimum de participants (selon le voyage) ; cette décision sera communiquée au plus tard 15 jours avant le départ, et les sommes versées seront intégralement remboursées.

- **En cas d'annulation par le client,** des frais d'annulation seront retenus, calculés sur le montant du voyage.

Pour les voyages de plus de 2 jours :

Plus de 45 jours avant le départ : 30 € de frais de dossier par personne

De 45 à 31 jours avant le départ : 25 % de frais

De 30 à 16 jours avant le départ : 50 % de frais

De 15 à 3 jours avant le départ : 75 % de frais

Moins de 3 jours avant le départ : 100 % de frais

Pour les voyages d'un à deux jours :

Plus d'1 mois avant le départ : 10 € de frais de dossier par personne

De 30 à 16 jours avant le départ : 50 % de frais

De 15 à 3 jours avant le départ : 75 % de frais

Moins de 3 jours avant le départ : 100% de frais

Toute interruption en cours de voyage, même en cas de problème médical, ne permet aucun remboursement des prestations non consommées.

Toute modification du choix d'un voyage après inscription équivaut à une annulation avec les frais correspondants au barème ci-dessus.

Assurances :

Conformément aux dispositions de l'article R.211-4 8° du Code du Tourisme, nous informons qu'il vous appartient de vérifier que vous êtes assurés au titre d'une assurance assistance / rapatriement / prise en charge des frais de santé.

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous rapprocher de nos services afin de connaître les formules d'assurance que nous serions susceptibles de vous proposer.

Une **assurance annulation***, dont le montant figure sur chaque voyage, peut être souscrite individuellement à l'inscription. Elle permet au client, en cas d'annulation, d'être remboursé des frais retenus par l'agence. Cette garantie couvre les risques suivants pour les personnes inscrites sur le bulletin d'inscription : maladie grave, hospitalisation, accident grave ou décès, de vous-même ou votre famille (ascendants et descendants directs, frères et sœurs) ; mais aussi en cas de préjudices graves. Conditions disponibles en agence. Clause d'exclusion de garantie : présentation le jour même du départ de papiers d'identité non valides ou non conformes à ce qui est demandé lors des formalités de police.

➤ **Franchise : 30 € pour les séjours, pas de franchise pour les voyages d'une journée.**

➤ **Les primes d'assurance ne sont pas remboursables.**

➤ Si l'une des 2 personnes partageant une chambre ou une cabine double annule sa réservation, la personne qui part en voyage devra obligatoirement acquitter le supplément chambre ou cabine double à usage individuel. Toutefois, si la personne annulant son voyage a souscrit une assurance annulation avec Source d'Evasion, le paiement dudit supplément sera toujours exigé mais pourra être remboursé par l'assurance après vérification du dossier d'annulation et à la condition expresse que chacune des 2 personnes inscrites sur le même bulletin d'inscription aient bien souscrit l'assurance annulation.

Que faire si je dois annuler mon voyage ?

- Si vous n'avez pas pris d'assurance annulation :

Prévenez votre agence d'inscription par téléphone ou par mail dès que vous savez que vous ne pourrez pas voyager. **La date retenue pour les frais d'annulation éventuels sera celle à laquelle votre agence aura été informée de votre annulation.** Assurez-vous que votre agence vous ait bien confirmé l'annulation.

- Si vous avez souscrit une assurance annulation :

Prévenez votre agence d'inscription par téléphone ou par mail dans les 48 heures maximum suivant l'événement. Une astreinte téléphonique est assurée en dehors des horaires d'ouverture des agences. Les frais d'annulation seront calculés à partir de la date où l'événement qui vous empêche de voyager survient à condition que la déclaration soit faite dans les 48 heures. S'il s'agit d'une maladie ou d'un accident, vous devez le faire constater par un médecin.

L'assureur procédera au remboursement de la part de voyage lui incombant, après acceptation du dossier, selon le barème indiqué hormis le coût de l'assurance annulation et une franchise de 30 € par personne (pas de franchise pour les voyages d'une journée).

- **Formalités à prévoir :** Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité (passeport obligatoire pour le Royaume-Uni et autres pays hors UE).

En Europe : autorisation de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés d'au moins un de leurs parents. Carte européenne d'assurance maladie (non obligatoire mais conseillée).

- **Nous déclinons toute responsabilité** en cas de perte, détérioration ou vol de bagages à main, vêtements, appareils photographiques, caméras, souvenirs achetés en cours de voyage.

Date : / /

Signature du client :

« lu et approuvé »

